

DETSL
→ DY.

DRIRE
A l'attention de M. YVON
Zone Artisanale n° 2 des Ailes
25-26 Rue des Ailes
37210 PARCAY MESLAY

Direction Régionale - Touraine Anjou

Parçay-Meslay, le 1^{er} 05 août 2008

Nos réf. : 917-08 PHG/NM
Objet : dépollution Site Saint-Pierre des Corps

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint photocopie du dossier complet concernant la dépollution effectuée sur le site de St Pierre des Corps, avenue Yves Farge, en date des 4 et 5 mars 2008.

Nous vous rappelons que pour procéder à cette dépollution nous avons eu recours aux sociétés suivantes :

- ARCADIS :
 - Prestation étude, prélèvements et analyses.
 - Assistance sur site
- SITA :
 - Collecte et traitements avec bordereau de suivi des déchets
- SOA :
 - Pompage des boues, traitement avec bordereau de suivi des déchets
- VEOLIA :
 - Mise en place d'un fourreau PVC. Protection de la canalisation de l'alimentation en eau

Nous vous joignons également un état récapitulatif des coûts engendrés pour cette opération.

Recevez, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Philippe GRAU
Chargé de Mission



Copies : Direction Juridique, A. Douvrin – Dusolier Calberson JCL – CHG – LB – JMS

FOURNISSEUR	N° FACTURE	DATE FACTURE	MONTANT HT	PRESTATION	OBSERVATION
ARCADIS	615/07/504	30/04/2007	3 332,00	Sondage Prélèvement Analyse	
ARCADIS	08/61/0249	28/03/2008	1 000,00	Assistance sur chantier	
SITA CO	G060057653	26/03/2008	4 359,20	Transport et traitement	BSD
COUTANT	13938	28/03/2008	250,00	Complément transport	attente sur chantier
SOA	8036368	27/03/2008	2 249,50	Pompage boues, traitement, destruction	BSD
VEOLIA	07S010308-618	01/08/2008	4 509,50	Fourniture, pose PVC, Protection canalisation	
Nouvelle République	0703T012073/00507	31/03/2008	146,70	Annonces légales	
Nouvelle République	0703T012074/00508	31/03/2008	62,39	Annonces légales	



N° 76 12 0153



ICSAQU06610

Date de l'offre : 20 mars 2007

Intitulé de l'affaire : ST PIERRE DES CORPS (37)

Diagnostic de pollution

Avenue Yves Farge

Affaire n° : 615/07/5042P/BBO-far/07-001

DUSOLIER CALBERSON

ZAC Les Papillons

37 210 PARCAY MESLAY

Suivi par : B. BOUSSEAU

Visa :

OFFRE DE PRESTATIONS N°615/07/5042/P

Prix en EUROS HT

A NOUS RETOURNER
SIGNÉ

A- Sondages

B- Prélèvement et analyses

2 042.00

C- Prestations d'étude

1 290.00

Facturation aux quantités réellement exécutées suivant le bordereau de prix ci-après

Pièces annexes faisant partie de l'offre :

- * Note technique de définition des prestations et des délais
- * Conditions générales d'intervention d' ARCADIS ESG
- * Autres :
Attestation d'assurance

Montant prévisionnel global H.T.C 3 332.00

TVA € 19.6 % 653.07

Montant TTC € 3 985.07

Votre N° Intracommunautaire : FR 600 054 200 615

CONDITIONS DE PAIEMENT :		<input checked="" type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Traite	<input type="checkbox"/> Virement	ACCORD CLIENT/BON POUR COMMANDE	
Domiciliation SG Sceaux Entreprises-04047		Domiciliation postale - RIP		Nom : <i>GRAU Philippe</i>		
BANQUE	AGENCE	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB	ETAT	CHIFFRE	Date : <i>30 AVRIL 2007</i>
30003	04046	00025710064	12	20041	01012	Signature et tampon pour accord :
Acompte à la commande : 30 %				<p>Délai d'exécution de <i>URGENT</i> jours à réception du double visé pour accord.</p>		
Règlement du solde à 30 jours de facturation.						

Siège social : 10 avenue Newton - 92350 LE PLESSIS ROBINSON - Tél. + 33 1 46 01 24 00 - Fax. + 33 1 46 32 62 62

S.A. au capital de 2 500 164 EUROS - 401 503 792 RCS NANTERRE - NAF 742C

Agences principales : Dunkerque, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Paris, Quimper, Rodez, Strasbourg, Toulouse, Tours



Infrastructure, environnement, bâtiment

DUSSOLIER CALBERSON

ZAC Papillon

310, avenue Morane Saulnier

37210 PARCAY-MESLAY

Selon votre accord du 18/02/08 ci-joint

COPIÉ

ARCADIS ESG

(anciennement SIMECSOL & GESTER)

Agence Nantes - Région Ouest & Centre

17 place Magellan - B.P. 10821

Le Ponant 2 - Zone Atlantis

44817 SAINT - HERBLAIN Cedex

Tel. +33 (0)2 40 92 78 40

Fax +33 (0)2 40 92 78 41



ARCADIS ESG

(anciennement SIMECSOL & GESTER)

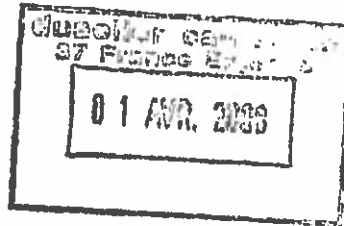
Date facture : 28/03/2008

Affaire : 815/07/6042/E/ACH-far/08-002

Suivi par : CHEMINAT

Dossier : 61-07992

N° Intracommunautaire :



FACTURE N° 08 61 0249	N° À RAPPELER LORS DE VOTRE RÈGLEMENT	Prix € HT
ST PIERRE DES CORPS - DUSSOLIER CALBERSON Suivi terrassement <i>Cherche de pollution - St P. Corps</i> <i>Assistance au site</i> <i>BNP</i> <i>Debuter le 31/05/2008</i> <i>US 75 pour 2007</i>	PRESTATIONS DE SUIVI	1 000.00
CONDITIONS DE PAIEMENT : Chèque <input type="checkbox"/> Traite <input type="checkbox"/> Virement <input type="checkbox"/>	Echéance : Conditions générales de règlement : absence d'escompte, les paiements sont exigibles à l'échéance fixée. Toute somme due, non payée à l'échéance sera majorée d'une pénalité de retard calculée <i>pro rata temporis</i> sur la base de l'intérêt légal + 7 points.	MONTANT HT 1 000.00
BNP PARIBAS BANQUE AGENCE NUMERO DE COMPTE LE RID 36004 02146 00010258039 74	TVA 19.60 % 196.00 Acquittée à l'encaissement	MONTANT TTC 1 196.00
Délégation : BNP PARIBAS LA DEFENSE ENTREPRISES (01324)	IRAN : FR 76 3000 4021 4600 C.C. 5 93 974 BIC - ADRESSE SWIFT : BNPA4RPP	

Facture N° G060057653

Période de facturation : 26/03/2008 au 26/04/2008

SITA CENTRE OUEST
 AGENCE TOURAINE POITOU
 6 rue Gaspard Monge
 37270 MONTLOUIS SUR LOIRE
 Tel Agence : 0247358787 Fax : 0247358737
 Votre contact : Mme GAUTIER, Tel : 0247358787

DUSOLIER LOGISTIQUE

B.P. 227

37702 ST PIERRE DES CORPS CEDEX

A l'attention de : M.

Date	N° Client	N° TVA Intracommunautaire	Mode de règlement	Echéance
30/04/2008	7148-042295	FR 60 654 200	LCR acceptée	30/05/2008

Résumé des prestations effectuées	TVA	Qté	Unité	PU	Total HT
DUSOLIER LOGISTIQUE AVENUE YVES FARGES/ST PIERRE DES CORPS 37700 Dossier N° G066001113, V/Réf: 1-Q0LN8 Transport et traitement de 60t de terre souillée Déchets : 170503.03 Terres et cailloux souillés Dg (NED 170 503.4) - transport de terre souillée 19.6% - Stockage K1 externe à la tonne 19.6%	19.6% 19.6%	2,00 41,74	UP T	510,00 80,00	1 020,00 3 339,20
Siège Social : 6 Rue Gaspard Monge-ZA de Conneuil-37270 MONTLOUIS SUR LOIRE Tél : 02.47.35.88.00 - Fax 02.47.35.88.47 SA au capital de 3 179 187 Euro - RC TOURS B 343 004 511 - APE 3811Z					

HT	Taux	TVA	Montant TTC
4 359,20	19.6%	854,40	5 213,60
Total HT		Total TVA	Net à payer TTC EUR
4 359,20		854,40	5 213,60

Total HT 4 359,20
 Total TVA 854,40

Montant TTC
 5 213,60

Merci d'adresser votre règlement
 accompagné du coupon détachable
 à l'adresse suivante :

Démobilisation Bancaire : S P R I P - BANQUE POPULAIRE Code banque 18707 - Code guichet 00644 - N° Compte 001213 5686 76 CCP TVA CE - FR 06349304511 A l'encaissement
Aucun escompte pour paiement en espèces. En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités de 1,5% par mois.

Siège Social : 6 Rue Gaspard Monge-ZA de Conneuil-37270 MONTLOUIS SUR LOIRE
 Tél : 02.47.35.88.00 - Fax : 02.47.35.88.47
 SA au capital de 3 179 187 Euro - RC TOURS B 343 004 511 - APE 3811Z

SITA CENTRE OUEST
 6 Rue Gaspard Monge-ZA de Conneuil
 37270 MONTLOUIS SUR LOIRE
 N° pièce : G060057653
 N° Client : 7148-042295
 Échéance : 30/05/2008
 Montant TTC : 5 213,60 EUR

dusolier calberson
 37 France Express
28 MAI 2008

Détail facture N° G080057853

Période de facturation : 26/03/2008 au 25/04/2008

DUSOLIER LOGISTIQUE

B P. 227

37702 ST PIERRE DES CORPS CEDEX

A l'attention de : M.

N° dossier : G086004113
 Transport et traitement de 60t de terre souillée

DUSOLIER LOGISTIQUE
 AVENUE YVES FARGES
 37700 ST PIERRE DES CORPS

Date	N° parc	Bon d'ent.	Prestation	Matériel	Ci	Unité	Bon de séjour	Lieu de vidage	Code déchet	Libellé
03/03/08	G2717	G0860020705	Collecte		1,00	UP				
03/03/08	G2717	G0860020705	Traitement		18,82	T	SEDA37606	CHAMPEUSS	170503.03	Terres et cailloux souillés Dg
04/03/08	G2717	G0860020706	Collecte		1,00	UP			170503.03	Terres et cailloux souillés Dg
04/03/08	G2717	G0860020705	Traitement		22,92	T	SEDA37626	CHAMPEUSS	170503.03	Terres et cailloux souillés Dg

Bordereau de suivi des déchets

- A REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° :

1. Émetteur du bordereau

Producteur du déchet

Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une rubrique rubrique (joindre annexe 1)

2. Installation de destination ou d'entrepôt ou de reconditionnement prévue

Entrepôt provisoire ou reconditionnement
 oui (insérer 13 à 19 à remplir)
 non

Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2)

Autre détenteur

N° SIRET : [3]2[2] [8]3[8] [0]5[3] [0]0[0]3 [2]
NOM : SEDA

N° SIRET : [0]5[4] [2]0[0] [4]1[3] [0]0[1]1 [2]
NOM : DUSOLIER CALBERSON

Adresse : Route de Sceaux
49220 CHAMPTOUSSE SUR BACONNE

Adresse : 95 AV. Yves Farges - ZI Les Yvaudières
37700 SAINT PIERRE DES CORPS

Tél. : 02.41.95.13.26 Fax : 02.41.95.13.71

Tél. : 02.47.40.50.50

Fax : 02.47.32.00.36

Mél :

Personne à contacter :

Personne à contacter : MR GRAU - 06 - 09 7 - 56 86

N° de CAP (le cas échéant) :

Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : R

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet :

[1]7 [0]3 [0]4

Consistance : solide liquide gazeux

Dénomination usuelle : TERRES SOUILLÉES

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement

colle :

benne

citerne

GRV

fût

autre (préciser) camion benne BTM

Nombre de :

6. Quantité

réelle

estimée

60

tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

NOM :

Adresse :

Récépissé n° :

Département :

Limite de validité :

Personne à contacter :

Tél. :

Fax. :

Mél :

- A REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur

N° SIREN : [6]9[4] [8]0[0] [7]9[8]

NOM : SAS TRANSPORTS COUTANT

Adresse : 15 rue J. Parris

37170 CHAMBRAY LES TOURS

Tél. : 02.47.80.20.30 Fax : 02.47.28.81.78

Mél :

Personne à contacter : MR COUTANT

Récépissé n° :

Département : 37

Limite de validité :

Mode de transport : PAR ROUTE

Date de prise en charge : / /

Signature :

Transport multimodal (Cahiers 20 et 21 à remplir)

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

NOM : MR GRAU

Date : / /

Signature et cachet :

Dusolier Calberson

37210 PARÇAY MESLAY

SIRET : 064 300 418 0078 - ADE : 854 A

Tél : 02 47 40 50 50

Fax : 02 47 40 20 10

10. Expédition reçue à l'installation de destination

N° SIRET : [3]2[2] [8]3[8] [0]5[3] [0]0[0]3 [2]

NOM : SEDA

Adresse : Route de Sceaux

49220 CHAMPTOUSSE SUR BACONNE

Personne à contacter :

Quantité réelle présentée :

Date de présentation : 5/3/08 22 tonnes(s) 220

Lot accepté :

oui

non

Motif de refus :

11. Réalisation de l'opération :

Code D/R : D13108

Description : Papier

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

NOM : E. AUCEL

Date : 5/3/08

Signature et cachet :

SEDA

Route de Sceaux

49220 Champteussé sur Baconne

Tél. 02 41 95 13 26 - Fax 02 41 95 13 71

SIRET : 064 300 418 0078 - ADE : 854 A

Signataire :

Signature et cachet :

Date : / /

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transférence ou d'un traitement aboutissant à l'élimination des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) :

N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

NOM :

Adresse :

Personne à contacter :

Tél. :

Mél :

Fax. :



ACCUSÉ DE RÉCEPTION N° 37626

Edité le 05/03/2008 à 13:42

CLIENT DUSOLIER CALBERSON AVENUE YVES FORGES 37700 ST PIERRE DES CORPS Code client : 304305 IC :	PRODUCTEUR / DÉTENTEUR DUSOLIER CALBERSON AVENUE YVES FORGES 37700 ST PIERRE DES CORPS Origine : 37 Indre et Loire Code producteur : 304305	TRANSPORTEUR COUTAN N° d'immatriculation : 6033WR37 Type : VRAC Baché BSD n° : Entrée : 05/03/2008 à 13:42 Sortie : 05/03/2008 à 14:04
DÉCHET / PRODUIT CED : 170503 *TERRE/CAILLOUX AVEC SUB. DANG. Appellation du producteur TERRES SOUILLEES BIGCENTR Certificat d'acceptation : 875344	FILIÈRE D13-D8-BIOPILLE Lieu de déchargement : BIO	PESÉE Poids brut 36 960 Kg DSD 24845 Tare 14 040 Kg DSD 2670 M Poids net 22 920 Kg Poids com 0 Kg
SIGNATURE DU CONDUCTEUR 	SIGNATURE DU RÉCEPTIONNAIRE 	OBSERVATIONS

SEDA
132, rue des Trois FONTAIGNOT
92758 NANTERRE Cedex
Tél : 01 42 91 66 66

SEDA
Champteussé sur BACONNE
49220 LE LION D'ANGERS
02 41 95 13 26





Formulaire CERFA n° 12571*01

DTE REGION TOUR ANJO

Décret n°2004-635 du 30 mai 2005
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets

Page n° 01/2

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° :

1. Émetteur du bordereau

Producteur du déchet Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)

Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) Autre détenteur

N° SIRET : 0154 2100 4115 010111 12
NOM : DUSOLIER CALBERSON
Adresse : 95 AV. Yves Farges - ZI Les Yvaudières
37700 SAINT PIERRE DES CORPS
Tél. : 02.47.40.50.50 Fax : 02.47.32.00.36
Mél :

Personne à contacter : MR GRAU - 06 - 09.71.56.56

2. Installation de destination ou d'entrepôt ou de reconditionnement prévue

Entrepôt provisoire ou reconditionnement

oui (cadres 13 à 19 à remplir)
 non

N° SIRET : 3222 8338 0553 010103 19
NOM : SEDA
Adresse : Route de Sceaux
49220 CHAMPTOUSSE SUR BACONNE
Tél. : 02.41.95.13.26 Fax : 02.41.95.13.71
Mél :
Personne à contacter :

N° de CAP (le cas échéant) :
Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : R

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet : 17 05 10 4 Consistance : solide liquide gazeux

Dénomination usuelle : TERRES SOULÉES

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement benne citerne GRV fût autre (préciser) camion benne BTP Nombre de colis :

6. Quantité réelle estimée 60 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

N° SIREN :
NOM :
Adresse :

Récépissé n° : Département :
Limite de validité :
Personne à contacter :
Tél. : Fax :
Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur

N° SIREN : 694 810 7198
NOM : SAS TRANSPORTS COUTANT
Adresse : 15 rue J. Perrin
37170 CHAMBRAY LES TOURS
Tél. : 02.47.80.20.30 Fax : 02.47.28.81.78
Mél :

Personne à contacter : MR COUTANT

Récépissé n° : Département : 37
Limite de validité :
Mode de transport : PAR ROUTE
Date de prise en charge : 03 03 2008
Signature :

Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

NOM : MR GRAU

Date : 03 03 2008

Signature et cachet :

dusolier calberson

310 Rue de la Chapelle - ZAC Papillon
37210 PARÇAY MESLAY
SIRET : 064 200 413 00278 - APE : 834 A

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination

N° SIRET : 3222 8338 0553 010103 19
NOM : SEDA
Adresse : Route de Sceaux
49220 CHAMPTOUSSE SUR BACONNE

Personne à contacter :

Quantité réelle présentée : 18 tonne(s) 820

Date de présentation : 01/03/08

Lot accepté : oui non

Motif de refus :

Signataire :

Signature et cachet :

11. Réalisation de l'opération :

Code D/R : D131D8 02 47 40 20 10

Description : Bipote

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

NOM : G. AUER

Date : 06 03 08 Signature et cachet :

SEDA
Route de Sceaux
49220 Champtousses sur Baconne
Tél 02 41 95 13 25 Fax 02 41 95 13 71
N° SIRET 322 0553 00039

12. Déclaration ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 au formulaire CERFA n°12571*01) :

Traitement prévu (code D/R) :

N° SIRET :

NOM :

Adresse :

Personne à contacter :

Tél. :



Mél :

Fax. :



ACCUSÉ DE RÉCEPTION N° 37606

Edité le 04/03/2008 à 08:25

CLIENT DUSOLIER CALBERSON AVENUE YVES FORGES 37700 ST PIERRE DES CORPS Code client : 304305 IC :	PRODUCTEUR / DÉTENTEUR DUSOLIER CALBERSON AVENUE YVES FORGES 37700 ST PIERRE DES CORPS Origine : 37 Indre et Loire Code producteur : 304305	TRANSPORTEUR COURANT SA N° d'immatriculation : 7570XS37 Type : VRAC Bâché BSD n° : Entrée : 04/03/2008 à 08:25 Sortie : 04/03/2008 à 08:48
DÉCHET / PRODUIT CED : 170503 *TERRE/CAILLOUX AVEC SUB. DANG. Appellation du producteur : TERRES SOUILLEES BIO CENTR Certificat d'acceptation : 1875344	FILIÈRE D13-D8-BIOPIL E Lieu de déchargement : BIO	PESÉE Poids brut 33 320 Kg DSD 24775 Tare 14 500 Kg DSD 2587 M Poids net 18 820 Kg Poids com 0 Kg
SIGNATURE DU CONDUCTEUR 	SIGNATURE DU RÉCEPTIONNAIRE 	OBSERVATIONS

SEDA
132, rue des Trois FONTANOT
92758 NANTERRE Cedex
Tél : 01 42 91 68 66

SEDA
Champteussé sur BACONNE
49220 LE LION D'ANGERS
02 41 95 13 26



TOUS TRANSPORTS

LOCATION

TRAVAUX PUBLICS

Transports Coutant S.A.S

FR58694800798

Facture	13938
Date	28/03/2008
Compte	DUSOL ER / 411D0120
NII	FR 60 054 200 415

Compte

Notre facture est due a plus tard le 30/04/2008 net sans escompte.

TVA payée sur les encaissements

Page 1

DUSOLIER
A l'attention de M. GRAU Ph.
ZA Des Papillons
37210 PARCAY-MESLAY

Date	N° Bon	Nature - Départ - Destination	Unité Facturation	Quantité	Prix Unité	Montant			
4/03/2008	155431	CALBERSON ST PIERRE SEDA CHAMPTEUSSE S/BACONN Transport De Terre	Rotation	1.000	125.000	125.00			
3/03/2008	156566	CALBERSON ST PIERRE SEDA CHAMPTEUSSE S/BACONN Transport De Terre	Rotation	1.000	125.000	125.00			
Mode règlement		Traite	Total HT		250.00	TVA 19.60	49.00	Total TTC	299.00
Echéance		31/04/2008	Total HT		250.00	TVA	19.60	Acompte	49.00
								A payer	299.00 Euro

*Complément. Transport. Service Pollicio
Phanin Depollicio
Echéance 31/05/2008
B.P. S
St. Pierre des Bois
16.75. Provision*

[Signature]

Toute facture non payée à la date prévue sera majorée d'intérêts qui seront décomptés au taux de 1,5% par mois de retard jusqu'au jour de règlement définitif escompte pour paiement anticipé : non. S'ajoutera également au montant initial de l'indemnité forfaitaire de 15% à titre de clause pénale, avec un minimum de 25 € et sans préjudice des frais qui pourraient être engagés pour le recouvrement de la créance. Pour l'application de ces intérêts et pénalités, le débiteur sera en demeure par le seul fait de l'échéance de terme, et sans qu'il soit nécessaire pour le créancier d'accomplir une quelconque formalité. En cas de contestations, de litiges et d'actions en paiement, le Tribunal de Commerce de Tours sera seul compétent.
Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement selon la loi 80335 du 12 Mai 1979 relative à la clause de réserve de propriété dans les contrats de vente.

Z.I. - 13 et 15, rue Jean-Perrin - B.P. 123 - 37171 CHAMBRAY-LÈS-TOURS Cedex
Tél. : 02 47 80 20 30 - Fax : 02 47 28 81 78 - E-mail : transports.coutant@wanadoo.fr

S.A.S au capital de 345 000 € - R.C. Tours 69 B 79 - SIRET 694 800 798 00019 - N° TVA FR 58 694 800 798 - APE 602 L

S.O.A.

Agence de Chambray

16, rue Jean Perrin
37170 CHAMBRAY-LES-TOURS
tél 02 47 28 70 70 - fax 02 47 28 70 30
e-mail soa-tours@veolia-proprete.fr

GEODIS DUSOLIER

310 RUE MORANNE SAULNIER

37210 PARCAY MESLAY

DATE	N° FACTURE	N° CLIENT
27/03/2008	08036368	06316501

ÉCHÉANCE	CONDITIONS DE RÈGLEMENT
30/04/2008	A 60 JRS LE 30

CHEQUE
HC - FD M

OT : 0691343 effectué le 04/03/2008

Adresse des travaux :
DUSOLIER CALBERSON
95 AV. YVES FARGE
37700 ST PIERRE DES CORPS

CODE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T.
	INTERVENTION DU 04.03.08				
MAD	DEPLACEMENT	1,00	F	97,50	97,50
POM	POMPAGE DE BOUES ET EAUX HYDROCARBU- REES DANS UNE TRANCHEE D'EAU POTABLE PLEIN D'EAU ET DEPOTAGE COMPRIS	4,00	H	130,00	520,00
CUV	TRANSPORT ET DESTRUCTION DES DECHETS HYDROCARBURÉS, EN CENTRE AGREE, Y COMPRIS TGAP	8,00	T	204,00	1632,00
*	***** "BON D'ENLEVEMENT DE MATIERES DE VI- DANGE A CONSERVER AVEC CETTE FACTURE AFIN DE POUVOIR LES PRESENTER A TOU- TES DEMANDES EMANANT DE LA COMMUNE OU D'UN SERVICE DELEGUE" *****				

JUSTIFS SVP pour BAP

le 09 AVR. 2008

Stéphanie Sce Achats



TOTAL H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.C.	A DÉDUIRE	NET A PAYER
2249,50	19,60	440,90	2690,40		2690,40

Code TVA. FR 07 085 480 440

Conditions de règlement (escompte néant)
Pénalités de retard au taux correspondant à une fois et demie le taux de l'intérêt légal

S.O.A.
Siège Social - 7, rue des Frères Voisin - 72021 LE MANS Cedex 2
S.A. au capital de 2.650.000 €
SIREN 085 480 440 RCS Le Mans - NAF 900 E
tél 02 43 43 38 00 - fax 02 43 43 38 10

PAPILLON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

PAYABLE A S.O.A. - 7 RUE DES FRERES VOISIN - 72021 LE MANS CEDEX 2

R.I.B. BNP 30004 - 00226 - 00020741731 - 75

N° FACTURE :

CLIENT :

08036368



Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 30	
1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur	
2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : <u>024 300 413 00214</u> NOM : <u>VEOLIA</u> Adresse : <u>ZI St Martin - 1 allée Marie Darny</u> <u>37320 ESTRES-SUR-LOIRE</u> Tél. : <u>Tél. 02 47 34 19 10</u> Fax : <u>02 47 34 19 15</u> Mél. : <u>STRES-2004040000214 - APL02@VEOLIA</u> Personne à contacter : <u>M. PIERRE</u> N° de CAP (le cas échéant) : <u>non soumis</u> Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : <u>D13</u>	
N° SIRET : <u>024 300 413 00214</u> NOM : du solier calberson Adresse : Service LOGISTIQUE Tél. : <u>95, Avenue Yves Farge</u> Mél. : <u>ZI les Yvaudières</u> Personne à contacter : <u>GRAU</u>	
3. Dénomination du déchet Dénomination officielle : <u>3702 SAINT-PIERRE-DES-CORPS</u> Dénomination usuelle : <u>RUBRIQUE DÉCHETS</u> Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input checked="" type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
6. Quantité : <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée <u>6</u> tonne(s) <u>2</u> "	
7. Négociant (le cas échéant) Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél. :	
N° SIREN : <u>024 300 413 00214</u> NOM : <u>du solier calberson</u> Adresse : <u>Service LOGISTIQUE</u> <u>95, Avenue Yves Farge</u> <u>ZI les Yvaudières</u>	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : <u>024 300 413 00214</u> NOM : <u>S.O.A. - Société Orléanaise d'Assainissement</u> Adresse : <u>16 rue Jean Perrin</u> Tél. : <u>37170 CHAMBRAY-LES-TOURS</u> Mél. : <u>Tél. 02 47 28 70 70 - Fax 02 47 28 70 30</u> Personne à contacter : <u>M. SÉNÉ</u>	
Récépissé n° : <u>1312003/002</u> Département : <u>42</u> Limite de validité : <u>13/10/2008</u> Mode de transport : <u>par route</u> Date de prise en charge : <u>04/03/2008</u> Signature : <u>[Signature]</u> <input checked="" type="checkbox"/> Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)	

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>GRAU</u> Date : <u>04/03/2008</u> Signature et cachet : <u>[Signature]</u> du solier calberson Service LOGISTIQUE <u>95, Avenue Yves Farge</u> <u>ZI les Yvaudières</u>	
--	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : <u>024 300 413 00214</u> NOM : <u>VEOLIA</u> Adresse : <u>ZI St Martin - 1 allée Marie Darny</u> <u>37320 ESTRES-SUR-LOIRE</u> Tél. : <u>Tél. 02 47 34 19 10 - Fax 02 47 34 19 15</u> Personne à contacter : <u>M. PIERRE</u> Quantité réelle présentée : <u>8</u> tonne(s) <u>000</u> Date de présentation : <u>4/03/08</u> de <u>1</u> tonne de <u>sable</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :	
11. Réalisation de l'opération Code D/R : Té : <u>02 47 32 85 58</u> Description : Opération D13 " Transformation en vue d'une opération D1 à D12 "	
Je soussigné certifie que : NOM : <u>PIERRE</u> Signature et cachet : <u>[Signature]</u> Date : <u>4/03/08</u> S.O.A. - SÉNÉ ZI St Martin - 1 allée Marie Darny 37320 ESTRES-SUR-LOIRE	

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) Traitement prévu (code D/R) : <u>R12</u> N° SIRET : <u>024 300 413 00214</u> NOM : <u>BONNEFOND</u> Adresse : <u>12 rue Ancienne Mare</u> Personne à contacter : <u>ZI des Patis</u> Tél. : <u>76140 LE PETIT QUEVILLY</u> Mél. : <u>Tél. 02 35 72 24 78 - Fax : 02 35 72 90 72</u> SIRET : <u>311 210 108 00024</u>	
--	--



CIE FERMIERE DE SERVICES PUBLICS
 AGENCE VAL DE LOIRE-INDRE
 3 JOSEPH CUGNOT
 37300 JOUE LES TOURS
 Tel : 02 47 67 73 07
 Fax : 02 47 53 11 43

Référence à rappeler : 07.289.999.021284.17 08027
 DUSOLIER CALBERSON
 Coupon à joindre à votre règlement de 5 393,36 €
 Facture à l'ordre de CIE FERMIERE DE SERVICES PUBLICS
 FACTURE N° 07 S0103 08 - 618 sur DEVIS N° 07-86615

JOUE LES TOURS, le 01/08/2008

FACTURE

DUSOLIER CALBERSON

ZI LES PAPILLONS
 37210 PARCAY MÉSILAY



Référence à rappeler : 07.289.999.021284.17 08027

Imputation : 289 520 T2046 0231

Objet : MISE EN PLACE D UN FOURREAU TYPE CR8 DN 200

Travaux réalisés du 03/03/2008 au 31/03/2008

Adresse des travaux : DUSOLIER CALBERSON RUE YVES FARGE 37700 SAINT PIERRE DES CORPS

FACTURE N° 07 S0103 08 - 618 sur DEVIS N° 07-86615

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	TVA
TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES LIES A LA POLLUTION DES SOLS PAR DES HYDROCARBURES					
Fourniture et mise en place de PVC 160 mm	ml	16,000	49,50	792,00	19,60
Installation, signalisation temporaire de chantier, interruption d'alimentation en eau, essai, désinfection y compris démarches administratives	u	1,000	475,00	475,00	19,60
Fourniture et mise en place d'un fourreau de type CR8 diam 200	u	43,000	47,50	2 042,50	19,60
Fourniture et mise en place de pièces de fontainerie pour raccordement sur canalisation existante y compris raccordement	u	1,000	650,00	650,00	19,60
Fourniture et mise en place de pièces détachées sur les deux extrémités du fourreau	u	1,000	550,00	550,00	19,60
Montant H.T.				4 509,50	

Désignation TVA	Montant H.T.	Taux	Montant TVA	Montant TTC
TVA à 19,6% acquittée sur les débits	4 509,50	19,60	883,86	5 393,36

Montant TTC	5 393,36 €
Reste à payer	5 393,36 €

Règlement à effectuer avant le 30/09/2008, sans escompte

Merci d'envoyer votre règlement, accompagné du coupon à détacher, à l'adresse indiquée en haut et à gauche de ce document. Il ne sera pas appliqué d'escompte. Tout retard ou défaut de paiement entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'exigibilité immédiate des sommes dues, ainsi que le paiement d'intérêts au taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal sur la base des sommes non réglées, avec un minimum de perception de 12 Euros.

P / CIE FERMIERE DE SERVICES PUBLICS

*BAP
 au 10/10/2008
 UG 750
 Je fais l'envoi à S.F.P.C.
 EG*



Annonces Officielles

Marie-France PASCAREL
NR COMMUNICATION - 26 rue Alfred de Musset BP 1228 37012 TOURS Cedex 1
Tel 02 47 60 62 60 - Fax 02 47 60 62 63
E.mail : aof.tours@nr-communication.fr

Supports au choix :
Cocher la (les) case(s) correspondant(s) à vos choix
Quotidien :
[] La Nouvelle République
Edition(s) :
[] 10 [] 36 [x] 37 [] 41
[] 49 [] 79 [] 86 [] Tous
Date(s) souhaitée(s) :
NR : sauf vendredi. Par jour fait, vous recevrez l'attestation de parution indiquant la date exacte de parution et le journal tenu si vous n'avez pas indiqué votre choix.
Jeudi 29 mars 2007
Hebdomadaires du département
[] L'Action Agricole de Touraine
[] La Renaissance Lochoise
[x] Le Courrier Français
[] Terre de Touraine
[] La Voix du Peuple
Votre annonce paraîtra à la date la plus proche possible de la date de réception. Sinon, indiquez la date souhaitée :
vendredi 30 mars 2007
Autres supports :
Si vous souhaitez faire paraître votre annonce dans un support autre que ceux nommés ci-dessus, indiquez leur(s) nom(s) et la ou les éditions choisie(s) :
Nombre de justificatifs : 100
Vos observations :
pour chaque journal

Insérez ci-dessous le texte de votre annonce :
PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE
INSTALLATIONS CLASSÉES
Par arrêté préfectoral n° 18085 du 22 mars 2007, il est imposé à la société DUSOLIER CALBERSON, la réalisation d'une étude visant à préciser le degré de pollution résiduelle des sols et des eaux souterraines et à identifier les cibles prioritaires pour ses installations situées 95 avenue Yves Farjo à SAINT PIERRE DES CORPS.
Le texte intégral de l'arrêté peut être consulté à la mairie de SAINT PIERRE DES CORPS.
167 289

Vos coordonnées :
Interlocuteur : Préfecture d'Indre et Loire
Adresse : BP 3208 - 37032 TOURS Cedex 01
Service : Bureau de l'environnement et de l'urbanisme
Tél : 02 47 33 12 46 Mme Béjart
Fax : 02 47 04 04 05
Votre adresse de facturation :
Interlocuteur : DUSOLIER CALBERSON
Adresse : ZAC les Pailions
37210 PARCAY MESLAY
SIRET : 054 200 415 00112 - code APE 285 A
Service :
Tél : 02 47 40 60 60
Fax : 02 47 40 20 10

Mis en forme

Copie

Code de champ modifié

Supprimé : 1

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Supprimé : 0

Mis en forme

**elle
ublique**

RE OUEST
ue de Grammont
E9
TOURS Cedex 1

D. au capital de 3 434 700 €
irectoire et Conseil de Surveillance
4 800 122 R.C.S. Tours
ident. Intra-communautaire
FR 81 584 800 122



RIB, seulement pour le règlement
de vos publicités :
SG TOURS 30003-02130-1 0001611060-48

FACTURE

Réf : 167289-00 ATC : 0GK
N° Fact : 0703T012074/00508
Date : 31/03/2007
Nom : DUSOLIER CALBERSON
Montant : 74.62€

Talon à joindre au règlement



0703T01207

DUSOLIER CALBERSON

ZAC DES PAPILLONS

37210 PARCAY-MESLAY

Copie

Contact Commercial
CELLULE OFFICIELLES 37
26 RUE Alfred de Musset
BP 81288 37012 TOURS CEJEX 1
Tel: 0247606260 Fax: 0247606293

NRCO Comptabilité clients
PARENT Martine
232 AVENUE De Grammont BP 51929
37019 TOURS CEDEX
Tel: 0247317276 Fax: 0247317270

FACTURE 0703T012074/00508

N° Client : 167289

Le 31/03/2007

Page 1

Quantité	Libellé	P.U.	Tarif	Montant HT
17 x 1 Lira	435841 PREF DUSOLIER CALBERSON ARRETE A.P. non en Régies BORDEAUX COUR.FRANCAIS BERRY APN Toutes éd Total tarif de l'ordre Total Ordre HT Total Commande HT	PU 3.67	62.39 62.39	62.39

Sans escompte pour paiement anticipé

Total Prix Tarif	Frais Admin.	Modulations	Remise prof.	Total H.T.	Taux TVA	MT TVA	Total TTC
62.39	0.00€	0.00€	0.00€	62.39€	19.60%	12.23€	74.62€

Valeur en votre règlement par Chèque avant le 10/04/2007

Remise client	
TOTAL FACTURE	Euros 74.62€



la Nouvelle République

DU CENTRE OUEST
232, avenue de Grammont
B.P. 51929
37019 TOURS Cedex 1

S.A.P.O. au capital de 3 434 701 €
à Directeur et Conseil de Surveillance
584 800 122 R.C.S. Tours
Ident. Intra-communautaire
FR 81 584 800 122



RIB, seulement pour le règlement
de vos publicités :
SG TOURS 30003-02130-03001811060-48

FACTURE

Réf: 167289-00 ATC: 0GK
N° Fact: 0703T012073/00507
Date: 31/03/2007
Nom: DUSOLIER CALBERSON
Montant: 175.45€



0703T01207

DUSOLIER CALBERSON
37 France express
13 AVR. 2007
ZAC DES PAPILLONS
37210 PARCAY MESLAY

Copie

Contact Commercial
CELLULE OFFICIELLES 37
26 RUE Alfred de Musset
BP 81288 37012 TOURS CEDEX 1
Tel: 0247606260 Fax: 0247606293

NRCO Comptabilité clients
PARENT Martine
232 AVENUE De Grammont BP 51929
37019 TOURS CEDEX
Tel: 0247317276 Fax: 0247317270

FACTURE 0703T012073/00507 N° Client : 167289 Le 31/03/2007 Page 1

Commande	Libellé	Quantité	P.U.	Tarif	Montant HT	
280884 29/03/2007	435839 PREF DUSOLIER CALBERSON ARRETE Annonces Jud ciales et Légales NRCO Divers Dept INDRE ET LOIRE Total tarif de l'ordre Total Ordre HT Total Commande HT	40 x 2 MM	PU 1.63	146.70 146.70	146.70	146.70

Signature



Préfecture d'Indre-et-Loire

INSTALLATIONS CLASSÉES

Par arrêté préfectoral n° 16025 du 22 mars 2007, il est imposé à la société DUSOLIER CALBERSON, la réalisation d'une étude visant à préciser le degré de pollution résiduelle des sols et des eaux souterraines et à identifier les sites potentiels pour ses installations situées 96, avenue Yves-Farge à SAINT-PIERRE-DES-CORPS.

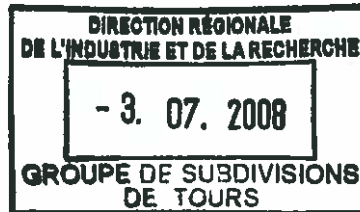
Le texte intégral de l'arrêté peut être consulté à la mairie de SAINT-PIERRE-DES-CORPS.

Sans escompte pour paiement anticipé

Remise prof.	Total H.T.	Taux TVA	MTTVA	Total TTC
0.00€	146.70€	19.60%	28.75€	175.45€

Valeur en votre règlement par Chèque avant le 10/04/2007

Remarque	
Total TTC	175.45€



DRIRE
A l'attention de M. YVON
Zone Artisanale n° 2 des Ailles
25-26 Rue des Ailles
37210 PARCAY MESLAY

Direction Régionale - *POY* Touraine Anjou

Parçay-Meslay, le 1^{er} Juillet 2008

Objet : déclaration mise hors service
Cuve 60 m3 – Site St Pierre

Monsieur,

Nous vous informons que notre station-service et distribution de gasoil, ayant fait l'objet d'une déclaration en Préfecture en Novembre 1999, a été neutralisée en Décembre 2003.

A cet effet, vous trouverez ci-joint la facture SEC n° F1019004 du 30/12/2003 attestant des prestations suivantes :

- transfert de gasoil
- dégazage de la cuve 60 000 l
- lavage de la cuve
- stockage de la cuve sur le site de la SEC à Saint-Pierre-des-Corps en attente de nouvelle affectation

Cette cuve a été affectée courant 2005 à notre site de Cholet (49) et a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Préfecture.

Nous vous souhaitons bonne réception de ces documents et restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Recevez, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Philippe GRAU
Chargé de Mission



**STATION D'EQUIPEMENTS & DE CONTROLE
SEC**

Siège social :
Parc d'Activités "Les Vallées" BP 137
45409 Fleury-Les-Aubrais Cedex
Tél.: 02 38 79 00 90 Fax : 02 38 73 00 04

Agence:
51, Rue du Colombier BP 338
37703 St Pierre des Corps
Tél.: 02 47 63 03 03 Fax : 02 47 44 12 92
N° Siret : 78162010900012 N.A.F. : 503A
N° intracommunautaire : FR90781620109



TRANSPORTS DUSOLIER
Z.I. LES PAILLONS
37210 PARCAY MESLAY

Facture

NUMERO	DATE	REFERENC:
F1019004	30/12/03	

N° TVA CEE : FR 60054200415

Référence	Désignation	N° de Série	Qté	Px unitaire	Remise	Montant HT	*
AFONSOUST	* ETABLISSEMENT CERTIFICAT DE DEGAZAGE (APRES MESURE D'EXPLOSIMETRIE) * TRANSFERT DES DECHETS EN CENTRE AGREE DETAMPONNAGE CUVE TRANSFERT FUEL PROPRE DEGAZAGE CUVE DECHETS HYDROCARBURES (2 M32 x 181.50 € H.T.) SOUS TRAITANCE INSTALLATION CUVE TRANSPORTS MANUTENTION : CHARGEMENT A ST PIERRE DES CORPS : SITE DUSOLIER TRANSPORT DE ST PIERRE A ST PIERRE : SITE S.E.C. DECHARGEMENT : SITE S.E.C. 1 CUVE 60 000 LITRES DIAMETRE 3 ML LONG 8 ML 20, POIDS 8 T MISE A DISPOSITION D'UNE GRUE POUR CHARGEMENT ET DECHARGEMENT MISE A DISPOSITION SEMI REMORQUE POUR TRANSPORT		1,00	1 689,00		1 689,00 €	4

	Total HT	Port	Montant TVA	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
En Euro	XXXXXX		XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX XXXXXX Frs

Code	Base	Taux	Montant
XXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX

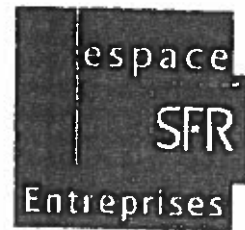
CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi 80.335 du 12 Mai 1981): Les marchandises fournies, resteront la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral

**STATION D'EQUIPEMENTS & DE CONTROLE
SEC**

Siège social :
Parc d'Activités "Les Vallées" BP 137



**STATION D'EQUIPEMENTS & DE CONTROLE
SEC**



Siège social :
Parc d'Activités "Les Vallées" BP 137
45409 Fleury-Les-Aubrais Cedex
Tél.: 02 38 79 00 90 Fax : 02 38 73 00 04

Agence:
51, Rue du Colombier BP 338
37703 St Pierre des Corps
Tél.: 02 47 63 03 03 Fax : 02 47 44 12 92
N° Siret : 78 162010900012 N.A.F. : 503A
N° intracommunautaire : FR90781620109

TRANSPORTS DUSOLIER
Z.I. LES PAPILLONS
37210 PARCAY MESLAY

Facture

NUMERO	DATE	REFERENCE
F1019004	30/12/03	

N° TVA CEE : FR 60054200415

Référence	Désignation	N° de Série	Qté	Px unitaire	Remise	Montant HT	*
LAFONSOUST	SOUS TRAITANCE INSTALLATION CUVE		1,00	468,00		468,00 €	4

4590

[Handwritten signature]

	Total HT	Port	Montant TVA	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
En Euro	2 637,00 €		516,85 €	3 153,85 €	0,00 €	3 153,85 € 20 687,90 Frs

Code	Base	Taux	Montant
4	2 637,00 €	19,60%	516,85 €

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi 80.335 du 12 Mai 1980): Les marchandises fournies, resteront la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral des marchandises en vertu des conditions de vente. Nous déclinons toute responsabilité pour retards, pertes ou avaries qui surviendraient en cours de route. La responsabilité se limite au remplacement des pièces reconnues défectueuses. Orléans est attributif de juridiction.

Conditions de règlement : 3 153,85 € VIREMENT

31/01/04

T.V.A. acquittée sur les débits

**STATION D'EQUIPEMENTS & DE CONTROLE
SEC**

Siège social :
Parc d'Activités "Les Vallées" BP 137
45409 Fleury-Les-Aubrais Cedex
Tél.: 02 38 79 00 90 Fax : 02 38 73 00 04



Agence:
51, Rue du Colombier BP 338
37703 St Pierre des Corps
Tél.: 02 47 63 03 03 Fax : 02 47 44 12 92

TRANSPORTS DUSOLIER

Z.I. LES PAPILLONS

37210 PARCAY MESLAY

N° Siret : 78162010900012
N° Intracommunautaire : FR90781620109

N.A.F. : 8000A
Lafonsoust calberson
France Express

31 DEC. 2003

Facture

NUMERO	DATE	REFERENCE
F1019004	30/12/03	

N° TVA CEE : FR 60054200415

Référence	Désignation	N° de Série	Qté	Px unitaire	Remise	Montant HT	*
LAFONSOUST	DEPOSE DISTRISSELF, PASSAGE EN NOS ATELIERS, NETTOYAGE ET REVISION, VERIFICATION DEBIT, NETTOYAGE FILTRES, REMPLACEMENT COURROIE, TESTS ELECTRONIQUES ET HYDRAULIQUES, REMPLACEMENT DE L'EPROM, DEPOSE TUYAUTERIES, ASPIRATION ET DEPOTAGE (POUR TRANSPORT) SOUS TRAITANCE INSTALLATION CUVE TRANSFER FUEL ET DEGAZAGE CUVE DE 60 000 LITRES. * INTERVENTION VEHICULE DE MAINTENANCE * DETAMPONNAGE DE LA CUVE * POMPAGE DU GO RESTANT (MAXI 10 000 LITRES) * LIVRAISON DU GASOIL SUR NOUVEAU SITE DUSOLIER A PARCAY MESLAY * POMPAGE DES PRODUITS RESTANTS DANS CUVE * LAVAGE HAUTE PRESSION DE LA CUVE * POMPAGE DES EAUX DE LAVAGE		1,00	480,00		480,00 €	

	Total HT	Port	Montant TVA	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
En Euro	XXXXXX		XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX XXXXXX Frs

Code	Base	Taux	Montant
XXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi 80.335 du 12 Mai 1980). Les marchandises fournies, resteront la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix par l'acheteur. **CONDITIONS DE VENTE :** Nous déclinons toute responsabilité pour retards, pertes ou avaries qui surviendraient en cours de route. Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Aucune réclamation ne sera admise après trois jours de la date de réception. Notre responsabilité se limite au remplacement des pièces reconnues défectueuses. Orléans est attributif de juridiction.

Conditions de règlement :	XXXXXX XXXXXX	XXXXXX	<u>T.V.A. acquittée sur les débits</u>
----------------------------------	---------------	--------	--



Infrastructure, environnement, bâtiment

ARCADIS ESG
(anci^{er} EEG SIMECSOL & GESTER)

Agence Nantes - Région Ouest & Centre

17 place Magellan
Le Ponant 2 - Zone Atlantis
44812 SAINT - HERBLAIN Cedex

Tél. +33 (0)2 40 92 19 36
Fax +33 (0)2 40 92 11 31

*** DUSOLIER CALBERSON ***

ST PIERRE DES CORPS (37)

Avenue Yves Farges

DIAGNOSTIC DE POLLUTION

RAPPORT

Affaire n° 1 5 0 7 5 0 4 2 Document n° 6 1 - 0 7 9 9 2 A 0 1 N T 0 1 A

A	26/06/07	B. HOUSSEAU	1 ^{er} émission	V. LEROY/S. FRENOT	RM. CARVENNEC			11
Indice	Date	Établi par	Modifications	Vérifié par	Approuvé par	Contrôle externe à l'affaire	Nb pages	
						Contrôle interne à l'affaire		

L'indice à été précédé par | | Indice(s) numérique(s)

L'authenticité de ce document est garantie par le(s) paraphe(s) origin(aux) dans le cartouche ci-dessus.
Siège social : 10, avenue Newton 92350 Le Plessis-Robinson Tél. : +33 (0)1 46 01 24 00 Fax : +33 (0)1 46 32 62 62

SOMMAIRE

	PAGE
1 INTRODUCTION.....	3
2 METHODOLOGIE D'ETUDE, PROGRAMME DES INVESTIGATIONS ET ANALYSES	
3	
2.1 RAPPEL HISTORIQUE.....	3
2.2 METHODOLOGIE DE L'ETUDE, PROGRAMME DES INVESTIGATIONS ET ANALYSES	4
3 RESULTATS DES INVESTIGATIONS.....	5
3.1 RECONNAISSANCE GEOLOGIQUE	5
3.2 VENUES D'EAUX SOUTERRAINES.....	5
3.3 VULNERABILITE ET SENSIBILITE.....	6
3.4 OBSERVATIONS ORGANOLEPTIQUES	6
3.5 RESULTATS DES ANALYSES DE SOLS	7
3.6 RESULTATS DES ANALYSES SUR L'ECHANTILLON DE SOL MOYEN	8
3.7 RESULTATS DES ANALYSES DE EAUX	10
4 CONCLUSIONS.....	11

ANNEXES

- Annexe 1 : Plan de situation**
- Annexe 2 : Plan d'implantation**
- Annexe 3 : Bordereaux d'analyses**
- Annexe 4 : Coupes géologiques**

1 INTRODUCTION

A la demande et pour le compte de la société DUSOLIER CALBERSON, ARCADIS ESG a réalisé en juin 2007, un diagnostic de pollution autour de la canalisation d'eau potable de la ville de St Pierre des Corps (37), localisé avenue Yves Farges.

Cette étude fait suite à la proposition n°615/07/5042P du 20 mars 2007 et à la lettre du bon de commande du 30 avril 2007, n° FR 600 054 200 415.

ARCADIS s'est conformé aux méthodologies décrites dans la norme NFX 31-620 pour les prestations de service relatives aux sites et sols pollués (code A 200 : investigations sur site).

Ce rapport a pour objectif :

- de déterminer l'état de pollution des terrains au droit de la canalisation afin de caractériser le degré de pollution résiduelle (liée à la présence de fioul dans cette zone en 1999 survenue après la pollution accidentelle sur une canalisation d'alimentation en fioul),
- de déterminer le degré de pollution résiduelle des eaux au droit de la canalisation par le biais d'un piézomètre proche,
- d'identifier les cibles potentielles,
- d'apprécier l'impact sanitaire potentiel,
- de déterminer la filière d'évacuation des déblais lors des travaux de terrassement pour la pose de la canalisation.

2 METHODOLOGIE D'ETUDE, PROGRAMME DES INVESTIGATIONS ET ANALYSES

2.1 Rappel historique

De mars 1999 jusqu'en juin 1999 après un accident sur une canalisation d'alimentation en fioul survenu sur le site de DUSOLIER CALBERSON, GESTER (désormais ARCADIS ESG) est intervenu pour réaliser un diagnostic et la dépollution de la nappe. Treize m³ d'hydrocarbures avaient été récupérés sur les 15 m³ déversés.

Compte tenu des résultats d'analyses et des volumes récupérés, la DRIRE avait autorisé l'arrêt du suivi piézométrique et de la dépollution. Les critères d'arrêt de traitement avaient été atteints.

En 2007, lors des travaux de réhabilitation et de remplacement des anciennes canalisations d'eau potable de l'avenue, réalisés par la ville, les services des réseaux ont stoppé leurs travaux après l'observation d'odeur caractéristique d'hydrocarbure au droit de du terrain de la société DUSOLIER CALBERSON. Un arrêté préfectoral a imposé à la société DUSOLIER CALBERSON, la réalisation d'un diagnostic de pollution avec caractérisation de la pollution, identification des cibles potentielles et appréciation de l'impact sanitaire sur ces cibles.

2.2 Méthodologie de l'étude, programme des investigations et analyses

Notre intervention a été réalisée le 5 juin 2007. En présence des services de la ville de St Pierre des Corps, représentés par M. Hodecent, mettant à disposition son tracto-pelle, et du technicien supérieur d'ARCADIS, quatre sondages ont été réalisés jusqu'à 1,4 m de profondeur, notés PR0 à PR3. Les sondages ont été également suivis par :

- M. Hodecent, du service de la voirie de St Pierre des Corps ;
- M. Gomez, du service des réseaux de St Pierre des Corps ;
- M. Grau, de la société Calberson ;
- M. Linze, de la société CPA Expert ;
- M. Yvon, de la DRIRE (37).

Les sondages ont été réalisés en périphérie de la zone présentant des traces organoleptiques (couleur, aspect, odeur) caractéristiques des hydrocarbures. Ces traces avaient été identifiées lors des travaux de refonte des canalisations d'eaux potables par les services de la voirie de la ville de St Pierre des Corps. Le 5 juin 2007, les services de la ville ont implanté l'ensemble des sondages en fonction des travaux antérieurs, des traces de pollution observées et des objectifs d'ARCADIS.

Les sondages ont été poursuivis jusqu'à l'observation des terrains saturés en eau. Les sondages ont permis au technicien ARCADIS ESG d'observer les sols au droit de la canalisation d'eau et d'effectuer des prélèvements de sols.

Les opérations de prélèvement, de conditionnement, d'étiquetage et de transport des échantillons ont été réalisées selon un mode opératoire spécifique, le conditionnement dans des flacons stérilisés, l'étiquetage et le transport dans des conditions de conservation optimale des échantillons (protections UV, température, ...).

Trois échantillons (PR0, PR1 et PR2) de sols ont été envoyés au laboratoire afin de réaliser le programme d'analyses suivant :

- Hydrocarbures totaux (HCT C10-C40),
- Hydrocarbures volatils (C6-C12),
- Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

L'échantillon du sondage PR3 a également été envoyé au laboratoire afin de réaliser l'analyse des HCT (C10-C40)

Un échantillon moyen correspondant aux échantillons prélevés au niveau des traces organoleptiques a été envoyé au laboratoire afin de réaliser le programme d'analyses pour l'acceptation des terres en classe III (Matières en suspension, HCT, BTEX, HAP, PCB, COT, lixiviation des métaux, Fluorure, indice phénol, COT et pH).

Deux prélèvements d'eau ont été réalisés à côté de la tranchée dans le piézomètre noté PZ et dans la canalisation d'eau potable au droit de l'entreprise BARDOULEAU ; le lieu de prélèvement a été indiqué par la DDASS pour apprécier au mieux l'impact sanitaire. Cette entreprise est située à l'aval de la pollution.

Les deux échantillons d'eau ont été envoyés au laboratoire afin de réaliser le programme d'analyses suivant :

- Hydrocarbures totaux (HCT C10-C40),
- Hydrocarbures volatils (C6-C12),
- Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

Les résultats obtenus sur les échantillons de sols sont comparés aux valeurs indiquées dans l'annexe 2 de l'arrêté ministériel du 15 mars 2006 concernant le fonctionnement des installations de stockage de déchets inertes (décharge de classe 3) ainsi que leurs critères d'acceptation.

Les résultats obtenus sur les échantillons d'eaux sont comparés :

- Pour les eaux prélevées dans le piézomètre, aux valeurs limites de la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable (décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001, codifié et abrogé en partie par les articles R 1321-1 à R 1321-66 du nouveau Code de la Santé Publique depuis le 21 mai 2003),
- Pour les eaux prélevées dans la canalisation d'eau potable, au décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles.

ARCADIS tient à porter à la connaissance de la société DUSOLIER CALBERSON la diffusion récente de la circulaire de la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable (datée du 8 février 2007) concernant les modalités de gestion et de réaménagement des sites pollués.

Cette circulaire fondamentale dont le texte et les documents explicatifs sont accessibles sur le site du MEDD: <http://www.sites-pollues.ecologie.gouv.fr/> conduit à abroger les Evaluations Simplifiées des Risques (ESR) et les valeurs seuils VDSS (Valeur de Définition de Source-Sol) et VCI (Valeur de Constat d'Impact) utilisées auparavant lors des diagnostics de sites.

3 RESULTATS DES INVESTIGATIONS

3.1 Reconnaissance géologique

D'après la carte géologique d'Amboise n° 458 et les investigations précédentes de GESTER, le site est localisé sur des alluvions modernes constitués par des sables fins de couleur gris ou blond avec des passages argileux, sableux ou caillouteux.

Lors de l'intervention, nous avons rencontré des remblais sablo-graveleux jusqu'à 1,1 m de profondeur maximum. A partir de 0,5 m jusqu'à 1,4 m de profondeur selon les sondages, nous avons rencontré les sables plus ou moins limoneux alluvionnaires. L'ancienne canalisation se situe dans cet horizon, vers 1 m de profondeur. La nouvelle canalisation sera quant à elle implantée plus profondément vers 1,3 m.

3.2 Venues d'eaux souterraines

Des venues d'eau ont été observées dans tous les sondages en fond de tranchée vers 1,4 m de profondeur.

Le niveau d'eau dans le piézomètre est de 1,45 m par rapport au sol le jour de la mesure le 05/06/07.

3.3 Vulnérabilité et sensibilité

La vulnérabilité hydrogéologique de la nappe alluviale est considérée comme forte en raison de la perméabilité des terrains alluvionnaires sous-jacents et de la faible profondeur vraisemblable de la nappe alluviale. Néanmoins, la sensibilité est moyenne compte tenu de l'environnement industriel autour du site, de l'absence de zones écologiques et protégées et de l'absence de captage d'eau potable dans les alluvions à l'aval proche du site.

D'après les données des services de la santé de la DDASS, le seul captage alluvionnaire est le captage des Justices à 2,5 km au Nord du site. Ce captage est localisé latéralement par rapport au site.

Le captage le plus près du site est à moins de 500 m au Sud (latéralement). Ce captage « Le Colombier » est un captage profond de 172 m cimenté jusqu'à 95 m de profondeur. Il capte l'aquifère du Cénomaniens et atteint des débits de 200 m³/h.

Les problèmes de pollution de la nappe alluviale au droit du site étudié ne peuvent vraisemblablement pas être en relation avec ce captage.

3.4 Observations organoleptiques

Lors de ces investigations, des traces organoleptiques de pollution aux hydrocarbures type fioul (odeur particulière, couleur, aspect) ont été observées sur les sols au droit des sondages PR0, PR1 et PR2 à partir de 0,5 m de profondeur.

Le sondage PR3 (le sondage le plus éloigné de la zone de pollution de 1999) n'a pas été identifié comme pollué.

De plus lors des travaux réalisés par les services des réseaux de la ville, aucune trace organoleptique de pollution à l'amont et l'aval de la zone d'implantation des sondages n'avait été identifiée.

Dans les eaux brutes du piézomètre, des traces organoleptiques caractéristiques des hydrocarbures ont été décelées. Néanmoins, aucun flottant n'a été mesuré sur la nappe dans ce piézomètre.

3.5 Résultats des analyses de sols

Les résultats des analyses sont reportés dans le tableau ci-après :

N° échantillon de sol - Analyses (mg/kg)	PRO (1.2-1.4 m)	PR1 (1.2-1.4 m)	PR2 (1.2-1.4 m)	PR3 (1.2-1.4 m)	Valeur seuil pour acceptation en décharge de Classe 3 (mg/kg)
C10-C16	1200	2700	870		
C16-C22	990	2200	880		
C22-C30	210	470	180		
C30-C40	< 12	< 12	< 12		
Somme HCT	2400	5400	1900	< 40	500
C5-C8	4.5	1.7	< 0.6		
C8-C10	32	23	7		
C10-C12	51	53	15		
Somme HCT volatils	87	78	22	-	
Naphtalène	1.4	0.12	< 0.01		
Acénaphthylène	< 0.05	< 0.05	< 0.05		
Acénaphthène	0.34	0.25	0.045		
Fluorène	0.72	0.76	0.17		
Phénanthrène	2.7	0.90	0.29		
Anthracène	0.49	0.28	0.27		
Fluoranthène	5.9	0.99	0.72		
Pyrène	9	0.47	0.92		
Benzo(a)anthracène	0.3	0.50	0.66		
Chrysène	0.34	0.42	0.47		
Benzo(b)fluoranthène	0.06	0.041	0.18		
Benzo(k)fluoranthène	0.047	0.047	0.12		
Benzo(a)pyrène	0.11	0.17	0.50		
Dibenzo(ah)anthracène	< 0.01	< 0.01	0.023		
Benzo(ghi)pérylène	0.038	0.045	0.12		
Indeno(123cd)pyrène	0.049	0.053	0.14		
Somme HAP	22	5.1	4.6		50

Les résultats d'analyse des échantillons de sols mettent en évidence la présence de traces significatives d'hydrocarbures totaux dans les sols au droit de l'implantation de la future canalisation et la présence d'hydrocarbures aromatiques polycycliques. On remarque néanmoins un gradient de réduction des concentrations en HCT en s'éloignant de l'épicentre de la pollution (PR1) vers l'extérieur. On remarque également que le phénomène naturel de dégradation du fioul est engagé : lors de la pollution de 1999, la majorité des hydrocarbures présents était des composés C16-C22 et maintenant 50 % des hydrocarbures sont composés de C10-C16.

Les concentrations en HCT sont supérieures au seuil d'acceptation des décharges de Classe III ; alors que la somme des concentrations en HAP est inférieure à ce seuil.

3.6 Résultats des analyses sur l'échantillon de sol moyen

Dans le cadre de la pose de la nouvelle canalisation, les déblais de chantier devront être évacués. Un échantillon moyen confectionné avec les échantillons PRO à PR2 a été analysé afin de connaître le niveau de pollution en fonction des critères d'acceptation des décharges de Classe III.

N° échantillon de sol - Analyses (mg/kg ms)	MOY (1.2-1.4 m)	Valeur seuil pour acceptation en décharge de Classe 3 (mg/kg)
Sur échantillon brut		
Matière sèche (%)	83.2	
Carbone organique (g/kg)	12	30000
Matière organique	2.1	
BTEX	< 0.05	6
HCT	3600	500
Somme PCB	< 0.005	1
Somme HAP	3.6	50
Résidu d'évaporation des composés physico-chimiques	< 0.01	
Sur échantillon après lixiviation		
Antimoine	0.0062	0.06
Arsenic	< 0.05	0.5
Baryum	< 0.6	20
Cadmium	< 0.00099	0.04
Chrome	< 0.099	0.5
Cuivre	< 0.05	2
Mercure	< 0.0004	0.01
Nickel	< 0.05	0.4
Molybdène	0.02	
Plomb	< 0.099	0.5
Selenium	< 0.007	0.1
Zinc	< 0.2	4
Fluoride	5.6	10
Indice Phénol	0.059	1
COD	59	500
pH	7.7	

D'après ces résultats, seule la concentration en HCT est supérieure au seuil d'acceptation en centre de stockage de déchets inertes (anciennement décharge de Classe III). Compte tenu de cette concentration, les déblais ne pourront pas être évacués vers un centre de classe 3. Ces terres devront obligatoirement être dépolluées sur site ou évacuées vers un centre de traitement type biocentre ou vers un centre de stockage de déchets non dangereux (anciennement décharge de Classe II).

3.7 Résultats des analyses de eaux

En accord avec le représentant de la DRIRE et compte tenu de la faible profondeur du piézomètre (1.70 m), le prélèvement d'eau du piézomètre correspond à une eau non purgée. Les résultats des analyses sont reportés dans le tableau ci-après :

Echantillon d'eau - Analyses (µg/l)	Piézomètre du site noté PZ	Eau potable Entreprise Bardoulcau	décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 (µg/l)	
			(1)	(2)
C5-C8	< 30	< 30		
C8-C10	120	< 30		
C10-C12	210	< 40		
Somme HCT Volatils	330	< 100		
C10-C16	2800	< 10		
C16-C22	2900	< 10		
C22-C30	570	< 10		
C30-C40	< 14	< 10		
Somme HCT	6300	< 40	1000	
Naphtalène	5.7	0.034		
Acénaphthylène	< 0.05	< 0.05		
Acénaphthène	0.32	< 0.01		
Fluorène	0.36	< 0.01		
Phénanthrène	1	0.014		
Anthracène	0.27	< 0.005		
Fluoranthène *	0.99	0.013		
Pyrène	0.29	< 0.01		
Benzo(a)anthracène	1.4	< 0.01		
Chrysène	0.89	< 0.01		
Benzo(b)fluoranthène *	0.054	< 0.01		
Benzo(k)fluoranthène *	< 0.01	< 0.01		
Benzo(a)pyrène *	< 0.01	< 0.01		
Dibenzo(ah)anthracène	< 0.01	< 0.01		
Benzo(ghi)pérylène *	< 0.01	< 0.01		
Indeno(123cd)pyrène *	0.11	< 0.01		
Somme HAP	11	0.06		
Somme HAP (6) *	1.154	0.013	1	0.1

(1) : Limites de qualité des eaux brutes utilisées pour la production d'eau destinée à la consommation humaine,

(2) : Limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine

(*) : Pour la somme des composés suivants : benzo(b)fluoranthène, benzo(k) fluoranthène, benzo(ghi)pérylène, indéno(1,2,3-cd)pyrène, Benzo(a)pyrène, fluoranthène.

Les résultats d'analyses de l'échantillon d'eau souterraine dans le piézomètre mettent en évidence la présence de traces significatives en HCT et en HAP. Les résultats sont supérieurs aux limites de qualité des eaux brutes utilisées pour la production d'eau destinée à la consommation humaine.

Concernant le prélèvement d'eau potable dans la canalisation, des traces non significatives d'HAP ont été détectées dans le réseau. Ces traces sont inférieures aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

4 CONCLUSIONS

Les investigations et les analyses réalisées sur la parcelle ont montré :

- Présence de pollution résiduelle aux hydrocarbures (C10-C22 correspondant à la dégradation du fioul de 1999) dans les sols le long de la canalisation.
- Présence de traces significatives en HCT dans les sols, supérieures au seuil d'acceptation en centre de stockage de déchets inertes (anciennement décharge de classe III),
- Présence de traces significatives en HCT dans les eaux du piézomètre, supérieures aux limites de qualité des eaux brutes utilisées pour la production d'eau destinée à la consommation humaine,
- L'absence de traces significatives d'hydrocarbures totaux et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques dans le réseau d'eau potable.

Les investigations et les résultats montrent l'absence d'impact sur la canalisation actuelle, malgré les traces non significatives d'HAP. ARCADIS ESG ne préconise pas d'investigations complémentaires.

D'un point de vue sanitaire, ces résultats semblent montrer l'absence d'échange entre les eaux souterraines et les sols pollués et le réseau d'eau potable. La mise en place d'un nouveau réseau dans cette zone ne pose pas de problème sanitaire. La mise en œuvre de la canalisation devra respecter les règles techniques du fascicule 71, principalement l'enrobage en matériaux sains (sablon) voire la pose dans un caniveau technique béton. La canalisation en polyéthylène prévu devra également respecter les aspects normatifs et réglementaires en vigueur.

Cependant, lors des travaux de terrassement, les déblais devront être évacués vers un centre de traitement type biocentre ou vers un centre de stockage de déchets non dangereux (décharge de Classe II) ou dépollution sur site ou in-situ (traitement biologique). Les analyses réalisées sur l'échantillon moyen pourront être transmises à l'entreprise de récupération ou de traitement pour la réalisation d'un CAP (certificat d'acceptation préalable).

